

ANNEXES

POLITIQUE N^o 3 POLITIQUE INSTITUTIONNELLE RELATIVE À LA VALORISATION ET À LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Adoptées le 16 juin 2009

Adoptées au conseil d'administration :
16 juin 2009 (CA-09-06-16-07)

© Cégep de Drummondville

960, rue Saint-Georges
Drummondville (Québec) J2C 6A2
www.cegepdrummond.ca

819.478.4671
info@cegepdrummond.ca

TABLE DES MATIÈRES

Annexe A.....	5
Quelques exemples d'actions pour les départements et pour les enseignantes et les enseignants de la formation continue	5
Annexe B.....	7
Quelques exemples d'actions pour les différents services.....	7

Annexe A

Quelques exemples d'actions pour les départements et pour les enseignantes et les enseignants de la formation continue

Les décisions prises en département ou par les enseignantes et les enseignants de la formation continue doivent traduire les exigences minimales de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*. Cette politique énonce, entre autres, que « dans le cas d'un travail écrit, la note attribuée doit tenir compte de l'évaluation de la langue à raison d'au moins 10 % et au plus 30 % en points distribués ou retranchés selon les modalités du plan cadre de cours. »

La *Politique institutionnelle relative à la valorisation et à la qualité de la langue française* n'impose pas de modalités particulières. Les différentes instances peuvent choisir des voies différentes pour appliquer la politique.

La présente annexe fournit quelques exemples d'actions que les départements pourraient inscrire dans leur plan de travail annuel. Les enseignantes et les enseignants de la formation continue pourraient s'en inspirer pour contribuer à la valorisation et à l'amélioration de la qualité du français.

A) Valorisation de la langue

- Faire l'achat, pour le bureau des enseignantes et des enseignants ou pour les classes, d'au moins un exemplaire récent des ouvrages de consultation les plus utilisés, par exemple : *Le Petit Robert, Multidictionnaire de la langue française*, *Le millepatte sur un nénufar*¹, *Le Français au bureau*, etc.
- S'enquérir des besoins en perfectionnement linguistique des enseignantes et des enseignants et faire une demande d'activités de perfectionnement.
- Explorer des sites Internet consacrés à l'amélioration de la langue, dont *Le Détecteur de fautes* du CCDMD développé à l'intention des enseignantes et des enseignants qui souhaitent développer leur habileté à repérer les fautes dans les textes des étudiantes et des étudiants.
- Explorer le site de l'Office québécois de la langue française, entre autres en ce qui concerne la nouvelle orthographe et la liste des mots touchés (onglet *Banque de dépannage linguistique*).

¹ Il s'agit d'une brochure qui contient, entre autres, la liste des mots touchés par la rectification de l'orthographe approuvée par le Conseil supérieur de la langue française (France) en 1990. Cette liste est reproduite sur le site de l'Office québécois de la langue française. Pour une période indéterminée, aucune des deux graphies ne peut être tenue pour fautive.

- Revoir la qualité du français dans les plans de cours, ou dans le matériel didactique (ou administratif) produit, ou dans les instruments d'évaluation.
- Faire la recherche des mots français qui correspondent aux termes anglais utilisés dans la discipline.
- Établir un lexique des mots utiles à la compréhension de la discipline.
- Faire référence au centre d'aide en français dans tous les plans de cours de la discipline.
- Saisir toutes les occasions de rappeler aux étudiantes et aux étudiants l'importance de la qualité du français au moment de la recherche d'emploi ou dans l'exercice des fonctions de travail reliées à leur champ d'études, ou inviter une conférencière ou un conférencier, par exemple une ancienne étudiante ou un ancien étudiant du cégep, qui témoignerait de l'importance de la qualité du français dans son secteur de travail, dans l'exercice de ses fonctions ou par rapport à son plan de carrière.

B) Amélioration de la qualité du français des étudiantes et des étudiants

- Produire un tableau aide-mémoire qui énonce les décisions des enseignantes et des enseignants de la discipline en ce qui concerne la correction du français : objectifs linguistiques pour les différents cours, activités d'évaluation ciblées, critères ou standards d'évaluation, pondération.
- Préciser une cible annuelle pour l'évaluation de la qualité du français, par exemple : l'usage correct du vocabulaire propre à la discipline, ou l'accord correct du verbe avec son sujet, ou l'orthographe correcte de « cent » et de « mille », etc.
- Favoriser les transferts avec les disciplines de la formation générale, par exemple : saisir toutes les occasions de rappeler aux étudiantes et aux étudiants que leurs apprentissages en ce qui concerne la structure d'un texte (comment rédiger une introduction, des paragraphes de développement, une conclusion) s'appliquent dans toutes les disciplines, et pas seulement dans les cours de français ou de philosophie.
- Participer avec les étudiantes et les étudiants à une activité hors cours organisée en collaboration avec une personne-ressource, par exemple une dictée spécialisée avec dictionnaire, ou un jeu questionnaire lié à la discipline, ou un autre jeu linguistique.
- Encourager la lecture en proposant une liste de lectures complémentaires attrayantes en lien avec la discipline (par exemple, en danse : *La virevolte* de Nancy Huston, un roman où le personnage principal est une danseuse; en musique : une biographie de Yehudi Menuhin, un violoniste exceptionnel du 20^e siècle; en sciences : *Les fourmis* de Bernard Werber, un roman qui décrit l'univers fascinant des fourmis; etc.).

Annexe B

Quelques exemples d'actions pour les différents services

La *Politique institutionnelle relative à la valorisation et à la qualité de la langue française* n'impose pas de modalités particulières. Les différentes instances peuvent choisir des voies différentes pour appliquer la politique.

La présente annexe fournit quelques exemples d'actions que les services pourraient inscrire dans leur plan de travail annuel.

A) Valorisation de la langue

- Faire l'achat, pour les bureaux du personnel, d'au moins un exemplaire récent des ouvrages de consultation les plus utilisés, par exemple : *Le Petit Robert*, *Multidictionnaire de la langue française*, *Le millepatte sur un nénufar*², *Le Français au bureau*, etc.
- Rendre disponibles des sites Internet consacrés à l'amélioration de la langue, comme le site du CCDMD (onglet *Amélioration du français*) et de l'Office québécois de la langue française, entre autres en ce qui concerne la nouvelle orthographe et la liste des mots touchés (onglet *Banque de dépannage linguistique*).
- Revoir la qualité du français dans les textes produits pour le service.
- Faire la recherche des mots français qui correspondent aux termes anglais utilisés dans le service.
- Organiser, en collaboration avec une personne-ressource, une compétition amicale entre le personnel du service et les étudiantes et les étudiants d'une discipline apparentée³, par exemple une dictée spécialisée avec dictionnaire, ou un jeu questionnaire lié à la discipline, ou un autre jeu linguistique.

² Il s'agit d'une brochure qui contient, entre autres, la liste des mots touchés par la rectification de l'orthographe approuvée par le Conseil supérieur de la langue française (France) en 1990. Cette liste est reproduite sur le site de l'Office québécois de la langue française. Pour une période indéterminée, aucune des deux graphies ne peut être tenue pour fautive.

³ Par exemple : le personnel de secrétariat avec les étudiantes et les étudiants de bureautique; le personnel de la Direction des affaires étudiantes et des communications avec les étudiantes et les étudiants d'arts et lettres; etc.

B) Amélioration de la qualité du français du personnel

- S'enquérir des besoins en perfectionnement linguistique du personnel et proposer des activités de perfectionnement.
- Encourager et soutenir les initiatives du milieu qui favorisent l'amélioration de la qualité du français du personnel.